

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET PAR COURRIEL

Le 2 mai 2012

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3788-2012 – Demande de modification des tarifs et conditions de distribution d'électricité relative à une option d'installation d'un compteur n'émettant pas de radiofréquences / CORRESPONDANCE RELATIVE AU CALENDRIER D'AUDIENCE
ND : 1001-063

Chère consœur,

Le 18 avril dernier, la Régie de l'énergie a rendu une *Décision sur le cadre d'examen du dossier, les budgets de participation, la séance de travail et l'échéancier* (D-2012-044).

Par la présente, la soussignée tient à informer la Régie de son indisponibilité pour la période du 18 au 22 juin 2012, soit les dates réservées pour la poursuite de l'audience, le cas échéant. En effet, la soussignée représentera alors le Canada lors de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable qui se tiendra, fin juin, à Rio de Janeiro.

Des possibilités de remplacement ont été envisagées afin de ne pas nuire à la poursuite de l'audience. Toutefois, dans l'éventualité où la Régie serait disposée à repousser les dates d'audience, notez que nous sommes disponibles toutes les autres semaines des mois de juin et juillet.

Veuillez accepter, chère consœur, l'expression de nos meilleures salutations,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Jacynthe Ledoux

par Jacynthe Ledoux, avocate

Cc :
Me Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec
Mme Eve-Lyne Couturier, IRIS
M. Patrick Hébert, IRIS
Les intervenants au dossier